

SCDP: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM- SCDP/2021 DU 17/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique de prévention et de la protection contre tout accident ou maladie professionnelle, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) pour le compte de l'exercice 2021

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) aux spécifications suivantes :

2.1. Chaussure de sécurité à embout de sécurité résistant à 200j type S3 ' SRC suivant la norme EN 20345 : 2011

F0 : Résistance aux hydrocarbures.

A : Semelle polyurethane double densité ' antistatique de 1.105 OHM à 1.109 OHM.

P : Semelle anti-perforation > 1100 Newton.

E : Talon absorbeur d'énergie ' 20 joules.

WRU : Matériel pour tige hydrofuge >60' ' Absorption < 30%.

Protection de l'embout résistance mini 200 joules.

HR0 : Semelle résistante à la chaleur par contact Direct.

Chaussant extra large ; Empeigne résistante et hydrofuge ; Renfort de tige matelassé ; Languette anti poussière matelassée ; Doublure en textile respirant ; Système de laçage facile à nouer et résistant à la saleté .

Semelle PUR bicouche pour utilisation en extérieur ; Propriétés antidérapantes ; Aide à la montée au niveau de l'articulation ; Remontée de PU au niveau de l'embout et du contrefort arrière pour protéger le cuir de la tige ; Stabilisateurs latéraux comme protection anti-entorse ; Résistance thermique de la semelle extérieure jusqu'à +120 °C ; Antistatique ; Résistante à l'huile et aux ; hydrocarbures ; Sans silicone ; Profil autonettoyant.

Fabriquées au courant de l'année 2020 et avoir été conservées dans un endroit sain sans humidité, d'où la nécessité de délivrer un certificat de garantie de leur qualité.

La résistance aux hydrocarbures doit l'être pour un séjour prolongé et permanent dans cet environnement. La marque de chaussures doit être reconnue et avoir fait des preuves par ailleurs. Les chaussures doivent être livrées avec un certificat matière. Les couleurs recommandées : MARRON ou NOIR.

2.2. Botte de sécurité en PVC à embout de sécurité résistant à 200j type S5 ' SRC suivant la norme EN 20345 : 2011

F0 : Résistance aux hydrocarbures.

A : Semelle polyuréthane double densité ' antistatique de 1.105 OHM à 1.109 OHM.

P : Semelle anti-perforation > 1100 Newton.

E : Talon absorbeur d'énergie ' 20 joules.

WR : Chaussure hydrofuge.

Protection de l'embout résistance mini 200 joules.

Botte de sécurité Série RAIN BOOT.

Empeigne et tige en PVC bi-injection sans cadmium ni plomb.

Doublure jersey polyester.

Semelle antidérapante avec dessin autonettoyant en PVC nitrile (résistance aux agents agressifs).

Protection renforcée du tibia, des malléoles et du talon.

Equipée d'un embout et d'une semelle en acier.

Confort maximum avec sous pied anatomique et embout à base large.

Empeigne et tige : PVC bi injection.

Doublure : jersey polyester.

Première de propreté fixe : chaussette d'injection polyester.

Semelle anti-perforation et embout : acier inoxydable

Semelle injectée : PVC / Nitrile

Les articles doivent avoir été fabriqués au courant de l'année 2020

Les articles doivent avoir été conservés dans un endroit sain sans humidité, d'où la nécessité de délivrer un certificat de garantie de leur qualité.

Les chaussures doivent être livrées avec un certificat matière.

La couleur recommandée : à définir.

2.3. Casque de sécurité pour les industries

' Calotte en A.B.S. moulée sous pression : avec aérations réglables type BTP; sans aérations type EBT.

' Harnais comportant : une coiffe en tresses textile, un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à crémaillère, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture confort sani-contour de 32 cm.

' Lunette-masque de protection en polycarbonate antichocs, anti-U.V., traitée anti-rayures, ajustable, incolore.

' Poids : casque 360 g – lunette 60 g.

' Certifications et tests casque : NFEN 397, NFEN 50365, PREN50365.

' Certification lunette-masque de protection intégrée : NFEN 166, EN170, lunette incolore avec filtre pour l'ultraviolet : numéro d'échelon 2-1,2.

' Année de fabrication : 2020.

' Couleur recommandée : BLANC avec logo SCDP marqué au front

par estampillage à chaud.

2.4. Vêtements de travail

2.4.1.1. DESCRIPTION

Combinaison industrielle de couleur bleue marine :

- a. Vêtement de travail de couleur bleue marine ;
- b. Bandes réfléchissante jaune fluor sur les épaules, les bras et les jambes ;
- c. Fermeture par fermeture à glissière cachée au moyen d'un rabat avec boutons à pression ;
- d. Deux poches plaquées devant (sur la poitrine) avec des fermetures au moyen de rabat et velcro ;
- e. Poche latérale sur le bras gauche ;
- f. Bouton à pression au bout des manches ;
- g. Elastique au niveau des reins ;
- h. Ouverture latérale sur chaque jambe, avec bouton à pression ;
- i. Deux poches arrières plaquées derrière (sur le fessier) ;
- j. Poche latérale sur chaque jambe, à accès incliné;
- k. Logo SCDP de couleur vert sur fond blanc brodé avec inscription année 2021 sur la poche gauche (poitrine) et à l'arrière (dos) de la combinaison.

Ensemble industriel de couleur kaki

' Blouson :

- a. Vêtement de travail de couleur Kaki ;
- b. Bandes réfléchissante jaune fluor sur les épaules et les bras ;
- c. Fermeture par fermeture à glissière cachée au moyen d'un rabat ;
- d. Deux poches plaquées devant avec des fermetures au moyen de rabat et velcro ;
- e. Logo SCDP de couleur vert sur fond blanc brodé avec inscription année 2021 sur la poche gauche (poitrine) et à l'arrière (dos) de la combinaison.

' Pantalon :

- a. Vêtement de travail de couleur Kaki
- b. Bandes réfléchissante jaune fluor sur les jambes ;
- c. Ceinture de 4cm de large avec 6 passants ;

- d. Poche latérale sur chaque jambe, à accès incliné ;
- e. Une poche sur le fond droit avec rabat ;
- f. Une poche sur le côté de la jambe droite avec rabat.

2.4.1.2. TISSU

Tissu 100% coton, drill, ' 200g/m² ;

Banque réfléchissante 3M.

2.4.1.3. NORMES

Equipement de Protection Individuelle, Catégorie III, selon Directive 89/686/CEE ;

EN 340 : Vêtement de protection. Exigences générales ;

EN 11612 : Vêtement de protection contre la chaleur et les flammes ;

EN 1149-5 : Vêtement de protection. Propriétés électrostatique ;

EN 471 : Vêtements de signalisation à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences ;

EN 13034 : Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides ;

Exigences pour les vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides équipement du Type 6 et du Type PB [6].

2.4.1.4. ETIQUETAGE POUR L'ENTRETIEN

Lavage en machine à la température max de 60° ;

Blanchiment interdit ; Repassage au fer chaud (150°) ;

Nettoyage à sec avec solvant usuels type pechloroéthylène ;

Solvants pétroliers (essences minérales) ;

Séchage à température modérée (60°).

2.5. Vêtements de pluie

Veste de pluie en PVC/Polyuréthane avec logo SCDP ;

Manches kimono, avec serrage du bas des manches par élastiques large sous rabat ;

Capuche intégrée dans le col avec cordons de serrage et stoppeurs ;

Fermeture par glissière simple curseur protégée par un rabat auto-agrippant ;

Pantalons de pluie en PVC. Polyuréthane, serrage élastique de la taille par cordon.

2.6. Parapluies

En toile avec logo SCDP.

2.7. Gants

- Gants hydrocarbures NITROSAFE chimique A810 ‘ norme EN 420 EN 388 EN 374, pour chargeurs camions et wagons citernes ;
- Gants de manutention en cuir 50GBH, – Taille 8 à 10 – norme EN 388, pour manutentions dans les Centres gaz.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des Prestations à l’issue des études préalables est de 72 625 635 (Soixante douze millions six cent vingt cinq mille six cent trente cinq) F CFA TTC et réparti comme suit :

- Lot N°1 : TTC 43 254 956 F CFA (Quarante trois millions deux cent cinquante quatre mille neuf cent cinquante six francs CFA TTC) ;
- Lot N°2 : TTC 29 370 679 F CFA (Vingt neuf millions trois cent soixante-dix mille six cent soixante-dix-neuf francs CFA TTC).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d’Offres est de soixante (60) jours.

5. Allotissement

Les Fournitures objet du présent Appel d’Offres sont constituées en deux (02) lots tel que détaillés ci-après:

LOT N°1 : Chaussures, Bottes et Casques de sécurité

REF	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
CHAUSSURES DE SECURITE			
1100	S3 □ SRC, NORME EN 20345 : 2011	U	419
BOTTES DE SECURITE			
1200	S5 □ SRC, NORME EN 20345 : 2011, EN PCV	U	283

CASQUES DE SECURITE			
1300	NON VENTILE AVEC LUNETTES INTEGREES INCOLORES	U	100
La présentation des échantillons par les soumissionnaires est obligatoire			

LOT N°2 : Vêtements de travail et de pluie et autres Equipements de Protection Individuelle

REF	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
VETEMENTS DE TRAVAIL			
2100	COMBINAISON BLEUE AVEC BANDE REFLECHISSANTE 3M	U	577
2101	ENSEMBLE KAKI AVEC BANDE REFLECHISSANTE 3M	U	111
VETEMENTS DE PLUIE			
2200	ENSEMBLE DE PLUIE EN PVC/POLYURETHANE	U	272
GANTS			
2300	GANTS HYDROCARBURES NITROSAFE CHIMIQUE A810 □ NORME EN 420 EN 388 EN 374	U	1 000
2301	GANTS DE MANUTENTION EN CUIR 50GBH – TAILLE 8 A 10 – NORME EN 388	U	300
PARAPLUIES			
2400	PARAPLUIES AVEC LOGO SCDP	U	375
La présentation des échantillons par les soumissionnaires est obligatoire			

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2021 sous la ligne d'imputation budgétaire BA.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-

dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de Quarante mille francs (40 000 F) CFA payable dans le compte N° 33598800001-89 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire contre décharge au plus tard le **16/06/2021 à 11h 00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 /Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 DU 17/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) A LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million cent soixante cinq mille (F CFA 1 165 000) pour le lot 1 et Cinq cent deux mille (F CFA 502.000) pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 16/06/2021 à 12h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à

remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;

Offre technique

- Non-obtention de 75 % des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non validation de 3 critères essentiels sur 4.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif Estimatif (DQE) ;
 - Lettre de Soumission financière ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine du matériel	Oui/Non
Planning et délais de livraison	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant

l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

DOUALA le 17 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

[Télécharger le DAO](#)